



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PETITES RETRAITES ET GRANDS ABSENTS !

La CFR prend acte de l'annonce par le Président de la République du versement d'une avance de 200 € aux bénéficiaires du minimum vieillesse "à valoir sur les revalorisations à venir".

Cette mesure circonstancielle semble s'inscrire dans le cadre de la proposition du Premier Ministre, conformément aux promesses électorales, d'augmenter, sur 5 ans, le minimum vieillesse de 25 % à raison de 5 % par an dès 2008.

Par ailleurs, la CFR exige le respect de l'obligation légale et des promesses faites de maintenir le pouvoir d'achat des retraités. Il est urgent de corriger la revalorisation de 1,1% des pensions de Sécurité Sociale, alors que le rythme de l'inflation est de 2,5% sur les 12 derniers mois.

Enfin la CFR estime qu'il est inadmissible que les associations de retraités soient délibérément écartées des discussions menées par le gouvernement sur la protection sociale. Une fois de plus les retraités sont les grands absents.

Fait, le 7 février 2008

N°95